



Comité Syndical du 31 Janvier 2022 – CC Val 81 – Valence d'Albigeois

Rapport pour le Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Le rapport d'activité 2021 est disponible en téléchargement sur le site du Pôle Territorial

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/rapport-dactivite-2021>

1 Les faits marquants de l'année 2021

Pour mémoire, une Convention territoriale a été signée le 5 septembre 2019 entre le PETR et les communautés de communes du territoire. Elle précise les missions d'animation et de coordination qui lui sont confiées pour mettre en œuvre le projet de développement du territoire, à travers notamment :

- Les différents contrats de développement territorial : Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Contrat Occitanie, programme Leader... en lien avec les Contrats Atouts Tarn du Département
- Les nouveaux Plans Climat Air Energie Territorial
- Le Projet Alimentaire Territorial ou d'autres opérations thématiques...

1.1 La révision du projet de territoire et l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique

2021 sera marqué par la révision du projet de territoire et l'élaboration du CRTE avec l'Etat. Une large concertation a été mise en place avec le conseil de développement, les commissions thématiques, la rencontre des collectivités et l'accompagnement de 3 bureaux d'études :

- La Fabrique des Transitions : Elaboration d'un diagnostic et de recommandations sur les ambitions de la transition écologique sur le territoire
- L'agence Grand public (via l'ANCT) pour une concertation des habitants sur les enjeux de développement
- Le cabinet SUEZ Consulting (via l'ANCT) pour l'étude d'opportunité de développement de plusieurs filières locales (laine, carbone, préservation ressource en eau...)

Retrouvez tous les documents du projet de territoire sur le site internet du Pôle Territorial : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/projet-de-territoire-20212027>

Retrouvez le contrat CRTE sur le site internet du Pôle Territorial : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique>

1.2 L'animation des politiques contractuelles

Le Contrat Territorial Occitanie de l'Albigeois et des Bastides, validé en commission permanente de la Région le 20 juillet 2018, a été signé officiellement le 18 juillet 2019. En 2021, deux programmations ont été mises en place cette année, la seconde a été validée via une consultation écrite.

- La programmation 2021-1 regroupe 28 opérations pour un investissement total de 4 975 640 € HT et un cofinancement de la région de 831 384 € (17%).
- La programmation 2021-2 regroupe 15 opérations pour un investissement total de 3 452 566 € HT et un cofinancement de la région de 402 946 € (12%). Dans le cadre du Contrat Occitanie, le Pôle Territorial a accompagné en 2020 les candidatures « Bourgs-centres » d'Alban et de Villefranche d'Albigeois.

La programmation CRTE 2021 du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a représenté pour cette première année du CRTE 43 opérations pour un total d'investissement de 8 428 206 €. Le financement de l'Etat est appelé à hauteur de 3 237 748 €, soit 38,5 % des montants investis par les collectivités.

En 2021, le programme européen Leader 2014-2020, a connu une dotation supplémentaire de **382 000 €**, validée le 7 juillet 2021 par la Région Occitanie, ce qui porte l'enveloppe LEADER du territoire à **3 302 000 € de crédits FEADER**.

Trois comités de programmation se sont tenus en 2021 :

- **CP du 05/05/2021** : 6 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **316 335.29 €**
- **CP du 04/10/2021** : 6 opérations programmées pour un montant total d'aide LEADER de **262 592 €**
- **CP du 20/12/2021** : 3 opérations programmées et 1 opération présentée pour un montant total d'aide LEADER de **124 504 €**

12 dossiers de demande de paiement ont également été déposés pour un montant de **447 000 €**

1.3 L'animation de missions spécifiques

Conformément aux missions qui lui ont été confiées par les cinq communautés de communes et au Projet de Territoire 2015-2020, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a conduit l'animation de différentes thématiques :

- L'animation du réseau des Offices de Tourisme du Pays et le suivi de l'application « Légendes du Tarn » pour les enfants et les familles <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/legendes-du-tarn>
- Le suivi de l'étude de signalisation économique et touristique
- L'animation du Projet Alimentaire Territorial et l'élaboration d'une candidature partenariale à l'appel à projet Plan de relance pour la consolidation des PAT
- La mission habitat-urbanisme et le suivi du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais avec la mise en compatibilité des documents d'urbanisme existants

- L'animation du réseau Bouge ton climat pour l'identification et la promotion des initiatives citoyennes pour la transition écologique et énergétique : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/actualites/plus-de-soixante-initiatives-citoyennes-recensees>
- La mise en place du soutien « Coup de pousse » dont 7 initiatives ont été récompensées : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/actualites/7-projets-recompenses-par-coup-de-pousse>
- La fin du projet culturel les langues de goulu : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/langues-de-goulus>

2 Le compte administratif provisoire 2021

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Libellé	CA 2021	Libellé	CA 2021
Charges à caractère général	85 126,77	Produits des services	0,00
Charges de personnel	250 351,18	Dotations et participations	229 257,49
Autres charges de gestion courante	24 504,44	Autres produits	3,01
Dotation aux amortissements	775,26	Atténuation de charges	0
Charges financières et exceptionnelles	0	Produits rattachés	169 178,03
Total Dépenses de Fonctionnement	360 757,65	Total Recettes de Fonctionnement	398 438,53
Excédent provisoire de fonctionnement 2021	37 680,88		
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Libellé	CA 2021	Libellé	CA 2021
Opérations d'investissement	3 104,88	Amortissements et provisions	775,26
Total Dépenses d'Investissements	3 104,88	Total Recettes d'Investissements	775,26
Excédent provisoire d'Investissement 2021	-2 329,62		
Résultat net provisoire 2021	35 351,26		

Le Compte Administratif provisoire 2021 fait apparaître un résultat net de **35 351,26 €**.

Le résultat total cumulé (fonctionnement et investissement) s'élèverait à **342 860.80 €** au 31/12/2021.

3 Les orientations budgétaires 2022

Les orientations budgétaires proposées ont été établies sur la base des dépenses constatées en 2021 pour les frais de structure.

3.1 Dépenses de fonctionnement

- Les charges de personnel ont été évaluées au regard de la réorganisation de l'équipe technique, avec :
- L'arrivée d'Antoine BOUTONNE au poste de chargé de mission transition écologique et énergétique au 17 janvier 2022,
- les postes en place et les contrats en cours.

3.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement mentionnées ont été établies avec :

- Le maintien de la cotisation à hauteur de **3,80 €** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2017)
- Les cofinancements du programme Leader pour l'animation et la gestion du programme, qui sont versées avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées
- Le cofinancement Leader du poste de chargé(e) de mission transition écologique et énergétique,
- La contribution de la Région pour l'assistance technique (de l'ordre de celle obtenue en 2021)
- La contribution du Département pour l'animation territoriale (de l'ordre de celle obtenue en 2021)
- La prorogation de la convention d'assistance technique auprès du SMIX du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais (soit 10 000 € au vu du temps mis à disposition en 2021 – évalué à une quarantaine de jours)

3.3 Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement 2021 :

Les différentes opérations sont détaillées avec leur coût et leur financement, le reste à charge étant couvert par l'autofinancement du PETR ou par des contributions spécifiques des collectivités.

Sont ainsi présentées :

- Les actions de promotion touristique en appui au réseau des Offices de Tourisme, pour la promotion de l'application mobile « Légendes du Tarn » et les actions communes dans le cadre du réseau ;
- La mise en place d'un fonds de soutien aux initiatives citoyennes pour la transition d'un montant de 10 000 € ;
- L'implication du Pôle Territorial dans la promotion des territoires pilotes de la transition écologique aux côtés de la Fabrique des Transitions. Cette action doit permettre de poursuivre le travail sur l'organisation et l'implication des collectivités pour amplifier nos transitions. ;
- Le programme d'animation du Projet Alimentaire Territorial avec un cofinancement DRAAF;
- Le programme d'actions pour la mobilisation des élus et acteurs autour des enjeux de la transition énergétique en réponse à l'appel à projet de l'ADEME Mobilusacteurs2020 ;

4 Présentation des engagements pluriannuels

Le PETR est engagé dans différents programmes pluriannuels de développement territorial, qui donnent lieu à des conventions avec différents partenaires :

- Le nouveau Contrat Territorial Occitanie 2018-2021, qui permet de monter des programmes opérationnels annuels pour le financement des opérations publiques, approuvé en 2018 et signé officiellement en juillet 2019. Il prévoit également le financement de l'ingénierie du PETR et des opérations dont il porterait la maîtrise d'ouvrage. Un nouveau contrat sera élaboré en 2022 avec la Région
- Le programme européen LEADER sur la période 2014-2020, qui a donné lieu pour le PETR (en tant que GAL : Groupe d'Action Locale) à une convention de mise en œuvre avec la Région (autorité de gestion), qui a été signée le 18 juillet 2016 et qui court, pour la programmation des opérations, jusqu'au 31 décembre 2021.
- Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, qui a été signé le 27 décembre 2021, avec l'Etat, correspond à une convention-cadre sur la période 2021-2026, qui donne lieu à des programmations annuelles (au titre de la DETR et de la DSIL) en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie et le Projet de Territoire.
- Une convention cadre de partenariat avec l'ADEFPAT, renouvelé cette année, qui concerne la période 2021-2026, pour mobiliser sur notre territoire les moyens d'accompagnement de projets avec la formation-développement.

5 Etat du personnel

5.1 Tableau des effectifs et éléments de rémunération :

Fonction	Indice Majoré 2019	Indice Majoré 2020	Indice Majoré 2021	Indice Majoré 2022
<u>Stéphanie CANTALOUBE</u> Secrétariat administratif et financier (CDI de droit public)	361	369	369	381
<u>Loris CARIOU</u> Chargé de Mission LEADER (CDD 3 ans 05/10/2020 au 04/10/2023)		390	390	390
<u>Anaïs HUOT</u> Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (Titularisée Attaché au 31/10/19)	440	388	440	440
<u>Emmanuelle SUBSOL</u> Chef de Projet des Contrats Territoriaux et Habitat-Urbanisme (CDI de droit public à 80% jusqu'au 30/09/21)	473	512	512	555
<u>Antoine BOUTONNE</u> Chargé de mission Transition Ecologique et Energetique (CDD de droit public à partir du 17/01/2022)				513
<u>Julien FRAT</u> Co-directeur - Chef de Projet Energie-Climat (CDI de droit public à temps complet)	596	645	645	645

5.2 Durée effective du travail :

Tous les agents à temps complet travaillent sur la base de 39 h par semaine ouvrant le droit à 23 jours de RTT.

Un seul agent est à temps partiel fin 2021 (80 % pour convenance familiale),

L'ensemble du personnel bénéficie d'un compte épargne temps.

Par décision du Comité Syndical du 30 octobre 2019, Anaïs Huot, dont le contrat à durée déterminée arrivait à terme le 30/10/2019, a été nommée en tant qu'attachée stagiaire, compte-tenu de sa réussite au concours externe et des nécessités du service avec la mise en place du volet agricole des PCAET (Plans Climat Air Energie) des 5 Communautés de Communes. Après son année de stage et le suivi de sa formation d'intégration elle a été titularisée au grade d'attaché territorial par arrêté du 19/10/2020 avec effet au 31/10/2020.